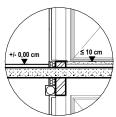


PRINCIPE DE CHANGEMENT DE NIVEAU INT/ EXT





NOTA:

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'artichel R261-25 du CCH
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement
 des équipements électriques, ainsi de que la hauteur sous plafond des seuils et la hauteur
 des seuils et allèges sont figurés à tritre indicatif
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. le mobilier ainqi que l'emplacement des éléments de cuisine et de la salle de bain sont donnés à titre indicatif







BATIMENT A	TYPE : T3
NIVEAU : R+1	N° A102

TABLEAU DES SURFACES (m²)

SURFACE HABITABLE	65.42 m
Entrée	10,53
SdB	5,26
WC	1,75
Chambre 2	9,03
Chambre 1	11,62
Séjour / Cuisine	27,23

11,93 loggia

PLAN DE VENTE





INDICE: E DATE: 09/09/2024